

**Bureau du 27 février 2006**

**Décision n° B-2006-4000**

commune (s) : Lyon 6°

objet : **Extension du palais des congrès à la Cité internationale - Neuvième série de modifications techniques découlant des études d'exécution du projet en cours - Autorisation de signer les avenants à certains marchés de travaux concernés par ces modifications**

service : Direction générale - Direction des grands projets

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 16 février 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'opération globale du palais des congrès à la Cité internationale consiste en la réalisation d'une salle de 3 000 places et de surfaces annexes (commissions, administration, etc.), d'un volume d'exposition en prolongement du forum de l'actuel palais des congrès et d'un parc de stationnement de trois niveaux.

Les 18 mars et 26 avril 2002, le conseil de Communauté a approuvé le coût prévisionnel du projet et individualisé l'autorisation de programme correspondant à l'opération.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux est assurée par le cabinet Renzo Piano.

Au cours des années 2003 et 2004, le conseil de Communauté et le Bureau ont autorisé le lancement des consultations et la signature des marchés pour la réalisation de l'infrastructure et de la superstructure de l'extension du palais des congrès à la Cité internationale.

A la suite des études d'exécution du projet réalisées par les différentes entreprises, il s'avère qu'un certain nombre de modifications techniques sont nécessaires et entraînent des répercussions techniques et/ou financières sur certains marchés de travaux.

Sept séries de modifications de projet ont déjà été acceptées par le conseil de Communauté et le Bureau :

- la première, en date du 12 juillet 2004, entraînant une diminution globale des travaux de 28 222,14 € TTC,
- la deuxième, en date du 20 septembre 2004 entraînant une augmentation globale des travaux de 244 690,22 € TTC,
- la troisième, en date du 15 novembre 2004 entraînant une diminution globale des travaux de 44 030,98 € TTC,
- la quatrième, en date du 14 mars 2005 entraînant une augmentation globale des travaux de 1 078 904,07 € TTC,
- la cinquième, en date du 11 juillet 2005 entraînant une augmentation globale des travaux de 662 585,94 € TTC,
- la sixième, au conseil de Communauté en date du 19 décembre 2005 et au Bureau en date du 12 décembre 2005 entraînant une augmentation globale de travaux de 474 925,67 € TTC,
- la septième, au conseil de Communauté en date du 23 janvier 2006 et au bureau en date du 9 janvier 2006, entraînant une augmentation globale de travaux de 742 273,16 € TTC.

La huitième série est également soumise à l'approbation du conseil de Communauté en date du 1er mars 2006 et du Bureau en date du 27 février 2006, entraînant une augmentation globale de travaux de 423 042,98 € TTC.

L'objet de ce rapport est de présenter dix-sept nouvelles fiches modificatives au projet qui ont des impacts sur vingt marchés de travaux avec des plus ou moins-values dont le bilan fait apparaître une augmentation du montant global des lots concernés de 1 806 219,24 € TTC et d'autoriser la signature des avenants aux marchés de travaux dont les montants sont supérieurs à 3 M€, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales.

Compte tenu des économies faites lors de la consultation des entrepreneurs, cette augmentation n'entraîne pas d'augmentation d'autorisation de programme.

Ces modifications sont les suivantes :

- l'étanchéité de la chasse d'eau du bassin,
- l'aménagement du local commerce au rez-de-chaussée donnant sur la place publique,
- la fourniture d'un système téléphonie sans fil sur l'extension,
- le réaménagement d'une circulation technique au niveau de la mezzanine (issue de secours),
- la modification de l'alimentation du local gradateur (commande éclairage de la scène),
- l'ouvrage de ventilation complémentaire du local technique transformateur en mezzanine,
- le passage de câble provisoire entre la régie et la scène pour spectacles itinérants,
- la dépose et la repose de panneau de staff au niveau exposition au niveau de la résidence hôtelière,
- les modifications placards électriques zone exposition,
- la fiche de régularisation du lot n° 8 (charpente métallique - ouvrages béton armé - gradins - bardage) : lanternaux de désenfumage, travée de raccordement, coque ouvrage béton, trappes d'accès sur passerelle douce,
- l'installation d'équipements scéniques sur la scène côté place,
- la suppression d'écrans intérieurs et de micro serveurs et ajout d'écrans extérieurs,
- la fiche de régularisation du lot n° 14 (cloisonnement - faux plafond plâtre),
- la reprise d'étanchéité suite à modification des plots béton sur la place publique,
- la mise en place d'un système de ventouses sur les issues de secours du parking P 2,
- la quote-part de gardiennage zone amont côté Rhône,
- la fiche de régularisation lot n° 7 (gros œuvre) concernant tous les travaux réalisés par le groupement depuis janvier 2005, dont 733 998,43 € TTC relatifs à des travaux faits pour le compte d'autres entreprises (réservations essentiellement) que le Grand Lyon imputera aux entreprises concernées.

Les lots impactés dont les montants sont inférieurs à 3 M€ sont les suivants :

- lot n° 9 : étanchéité - marché n° 030 626 P

- . titulaire : SMAC Acieroid,
- . montant initial du marché : 1 854 828,06 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1,2 et 3 : 1 920 318,89 € TTC,
- . incidence financière : + 26 834,01 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 1 947 152,90 € TTC ;

- lot n° 10 : façades vitrées traditionnelles - marché n° 030 514 S

- . titulaire : Paralu,
- . montant initial du marché : 488 877,28 € TTC,
- . montant du marché suite avenant n° 1 et 2 : 493 624,02 € TTC,
- . incidence financière : + 3 588,00 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 497 212,02 € TTC ;

- lot n° 13 : façades en terre cuite - marché n° 030 627 Q

- . titulaire : Eurofaçade,
- . montant initial du marché : 2 535 520,00 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3, 4, 5,6 et 7 : 2 783 974,22 € TTC,
- . incidence financière : + 2 810,60 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 786 784,82 € TTC ;

- lot n° 14 : cloisonnement - faux plafond en plâtre - marché n° 030 573 G

- . groupement : Sud-Est Plâtre-Pare,
- . montant initial du marché : 1 307 947,51 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 : 1 395 543,46 € TTC,
- . incidence financière : + 28 719,03 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 1 424 262,49 € TTC ;

- lot n° 15 : travaux de Staff - marché n° 030 574 H

- . titulaire : groupement Charbonnel-Deroux-Dauphin,
- . montant initial du marché : 395 242,12 € TTC,
- . montant du marché suite à l'avenant n° 1 et 2 : 398 749,75 € TTC,
- . incidence financière : + 10 733 38 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 409 483,13€ TTC ;

- lot n° 18 : agencement en bois - marché n° 030 575 J

- . titulaire : Suscillon,
- . montant initial du marché : 1 988 730,62 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3,4 et 5 : 2 199 190,40 € TTC,
- . incidence financière : + 21 736,10 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 220 926,50 € TTC ;

- lot n° 23 : serrurerie- métallique intérieure - marché n° 030 512 Q

- . groupement Lenoir-Giraud,
- . montant initial du marché : 1 774 150,84 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6 : 2 041 319,30 € TTC,
- . incidence financière : + 932,88 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 042 252,18 € TTC ;

- lot n° 24 - revêtements de sols durs et faïences - marché n° 030590 A

- . titulaire : Rhodanienne de carrelage,
- . montant initial du marché : 542 822,66 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2 et 3: 572 439,21 € TTC,
- . incidence financière : + 1 730,85 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 574 170,06 € TTC ;

- lot n° 26 : revêtements de sols souples - marché n° 030 576 K

- . titulaire : Ciolfi,
- . montant initial du marché : 543 730,30 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n°1, 2, 3 et 4 : 543 353,56 € TTC,
- . incidence financière : + 7 244,17 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 550 597,73 € TTC ;

- lot n° 27 : peinture, revêtements muraux - marché n° 030 589 Z

- . groupement : Paré-Botta,
- . montant initial du marché : 798 004,44 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : 780 747,87 € TTC,
- . incidence financière : + 10 644,35 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 791 392,22 € TTC ;

- lot n° 29 : plomberie-sanitaires-RIA - marché n° 030 559 R

- . groupement Christin-Cerniaut,
- . montant initial du marché : 2 603 390,79 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7: 2 747 662,75 € TTC,
- . incidence financière : + 2 008,08 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 749 670,83 € TTC ;

- lot n° 33 : électricité-courants faibles - marché n° 030 465 P

- . titulaire : ETDE,
- . montant initial du marché : 703 469,45 € TTC,
- . montant du marché à la suite de l'avenant n° 1, 2,3 et 4 : 737 404,87 € TTC,
- . incidence financière : + 67 475,93 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 804 880,80 € TTC ;

- lot n° 34 - système sécurité incendie - marché n° 030469 T

- . groupement Roiret/Sdel/Cegelec,
- . montant initial du marché : 711 620,00 € TTC,
- . montant du marché à la suite des avenants n° 1, 2, 3, 4 et 5 : 713 173,32 € TTC,
- . incidence financière : + 59 800,00 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 772 973,32 € TTC

- lot n° 42 - pierres agrafées - marché n° 040591 W

- . titulaire Cimba,
- . montant initial du marché : 551 108,43 € TTC,
- . incidence financière : - 15 940,29 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 535 168,14 € TTC

- lot n° 47 - fabrication, fourniture et pose de matériel de signalétique dynamique - marché n° 050978 L

- . titulaire Ness
- . montant initial du marché : 370 500,84 € TTC,
- . aucune incidence financière,
- . nouveau montant du marché : 370 500,84 € TTC

- lot n° 50 : serrurerie scénique - marché n° 030 563 W

- . titulaire : AMG Fechoz,
- . montant initial du marché : 2 839 238,72 € TTC,
- . montant du marché suite aux avenants n° 1, 2, 3 et 4 : 3 169 080,40 € TTC,
- . aucune incidence financière,
- . nouveau montant du marché : 3 169 080,40 € TTC ;

- lot n° 54 : électricité scénique - marché n° 030583S

- . titulaire : Scenetec,
- . montant initial du marché : 393 734,56 € TTC,
- . montant du marché suite à l'avenant n° 1 : 398 430,53 € TTC,
- . incidence financière : + 32 303,48 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 430 734,01 € TTC ;

Vu lesdits avenants ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant qu'il est proposé de remplacer le paragraphe comme suit :

L'objet de ce rapport est de présenter dix-sept nouvelles fiches modificatives au projet qui ont des impacts sur vingt marchés de travaux avec des plus ou moins-values dont le bilan fait apparaître une augmentation du montant global des lots concernés de 1 806 219,24 € TTC et d'autoriser la signature des avenants aux marchés de travaux dont les montants sont supérieurs à 3 M€, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales.

par :

L'objet de ce rapport est de présenter dix-sept nouvelles fiches modificatives au projet qui ont des impacts sur vingt marchés de travaux avec des plus ou moins-values dont le bilan fait apparaître une augmentation du montant global des lots concernés de 1 806 219,24 € TTC et d'autoriser la signature des avenants aux marchés de travaux dont les montants sont **inférieurs** à 3 M€, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

## DECIDE

**1° - Accepte** les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer les avenants aux marchés pour modifications techniques avec incidence financière, avec les entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

- lot n° 9 : étanchéité - marché n° 030 626 P

- . titulaire : SMAC Acieroid,
- . montant initial du marché : 1 854 828,06 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 26 834 01 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 1 947 152,90 € TTC au lieu de 1 920 318,89 € TTC ;

- lot n° 10 : façades vitrées traditionnelles - marché n° 030 514 S

- . titulaire : Paralu,
- . montant initial du marché : 488 877,28 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 3 588,00 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 497 12,02 € TTC au lieu de 493 624,02 € TTC ;

- lot n° 13 : façades en terre cuite - marché n° 030 627 Q

- . titulaire : Eurofaçade,
- . montant initial du marché : 2 535 520,00 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 2 810,60 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 786 784,82 € TTC au lieu de 2 783 974,22 € TTC ;

- lot n° 14 : cloisonnement - faux plafond en plâtre - marché n° 030 573 G

- . groupement : Sud-Est Plâtre-Pare,
- . montant initial du marché : 1 307 947,51 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 28 719,03 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 1 424 262,49 € TTC au lieu de 1 395 543,46 € TTC ;

- lot n° 15 : travaux de Staff - marché n° 030 574 H

- . titulaire : groupement Charbonnel-Deroux-Dauphin,
- . montant initial du marché : 395 242,12 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 10 733,8 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 409 483,13€ TTC au lieu de 398 749,75 € TTC ;

- lot n° 18 : agencement en bois - marché n° 030 575 J

- . titulaire : Suscillon,
- . montant initial du marché : 1 988 730,62 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 21 736,10 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 220 926,50 € TTC au lieu de 2 199 190,40 € TTC;

- lot n° 23 : serrurerie- métallique intérieure - marché n° 030 512 Q

- . groupement Lenoir-Giraud,
- . montant initial du marché : 1 774 150,84 € TTC,
- . montant de l'avenant : + 932,88 € TTC,
- . nouveau montant du marché : 2 042 252,18 € TTC au lieu 2 041 319,30 € TTC ;

- lot n° 24 - revêtements de sols durs et faïences - marché n° 030590 A

- . titulaire : Rhodanienne de carrelage,
- . montant initial du marché : 542 822,66 € TTC,

- . montant de l'avenant : + 1 730,85 € TTC,  
. nouveau montant du marché : 574 170,06 € TTC au lieu de 572 439,21 € TTC ;
- lot n° 26 : revêtements de sols souples - marché n° 030 576 K
  - . titulaire : Ciolfi,
  - . montant initial du marché : 543 730,30 € TTC,
  - . montant de l'avenant : + 7 244,17 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 550 597,73 € TTC au lieu de 543 353,56 € TTC
- lot n° 27 : peinture, revêtements muraux - marché n° 030 589 Z
  - . groupement : Paré-Botta,
  - . montant initial du marché : 798 004,44 € TTC,
  - . montant de l'avenant : + 10 644,35 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 791 392,22 € TTC au lieu de 780 747,87 € TTC ;
- lot n° 29 : plomberie-sanitaires-RIA - marché n° 030 559 R
  - . groupement Christin-Cerniaut,
  - . montant initial du marché : 2 603 390,79 € TTC,
  - . montant de l'avenant : + 2 008,08 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 2 749 670,83 € TTC au lieu de ; 2 747 662,75 € TTC
- lot n° 33 : électricité-courants faibles - marché n° 030 465 P
  - . titulaire : ETDE,
  - . montant initial du marché : 703 469,45 € TTC,
  - . montant de l'avenant : + 67 475,93 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 804 880,80 € TTC au lieu de 737 404,87 € TTC ;
- lot n° 34 - système sécurité incendie - marché n° 030469 T
  - . groupement Roiret/Sdel/Cegelec,
  - . montant initial du marché : 711 620,00 € TTC,
  - . montant de l'avenant : + 59 800,00 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 772 973,32 € TTC au lieu de 713 173,32 € TTC ;
- lot n° 42 - pierres agrafées - marché n° 040591 W
  - . titulaire Cimba,
  - . montant initial du marché : 551 108,43 € TTC,
  - . incidence financière : - 5 940,29 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 535 168,14 € TTC
- lot n° 47 - fabrication, fourniture et pose de matériel de signalétique dynamique - marché n° 050978 L
  - . titulaire Ness
  - . montant initial du marché : 370 500,84 € TTC,
  - . montant de l'avenant : aucune incidence financière,
- lot n° 50 : serrurerie scénique - marché n° 030 563 W
  - . titulaire : AMG Fechoz,
  - . montant initial du marché : 2 839 238,72 € TTC,
  - . montant de l'avenant : aucune incidence financière,
  - . nouveau montant du marché : 3 169 080,40 € TTC ;
- lot n° 54 : électricité scénique - marché n° 030583S
  - . titulaire : Scenetec,
  - . montant initial du marché : 393 734,56 € TTC,
  - . montant de l'avenant : + 32 303,48 € TTC,
  - . nouveau montant du marché : 430 734,01 € TTC au lieu de 398 430,53 € TTC ;

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée les 18 mars et 26 avril 2002 pour la somme globale de 149,85 M€ TTC en dépenses et 11,81 M€ TTC en recettes - compte 231 310 - fonction 0824 - opérations n° 539 et 775.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,